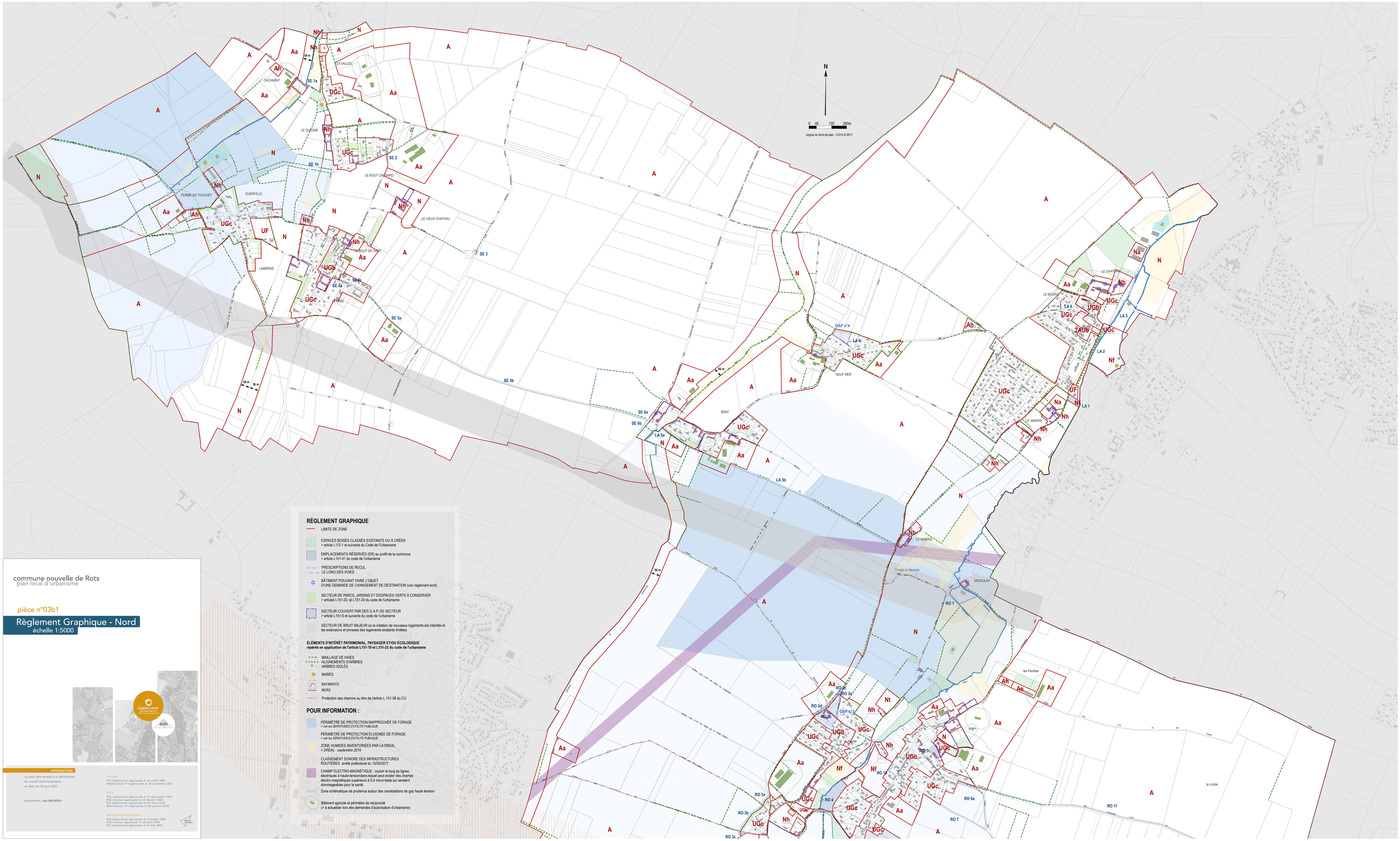

commune nouvelle de Rots
plan local d'urbanisme

pièce n°03b1

Règlement Graphique - Nord
échelle 1:5000

APPROBATION

vu pour être annexé à la délibération
du conseil communautaire
en date du 30 juin 2022

le président, Joël BRUNEAU

LASSON
POS élaboration approuvée le 31 juillet 1981
Modification n°2 approuvée le 26 novembre 2012

ROTS
POS élaboration approuvée le 13 septembre 1983
POS révision approuvée le 19 juillet 1993
PLU élaboration approuvée le 03 mars 2014
Modification n°1 approuvée le 30 janvier 2020

SÉCQUEVILLE-EN-BESSIN
POS élaboration approuvée le 19 juillet 1983
POS révision approuvée le 28 avril 1994
PLU élaboration approuvée le 31 mai 2015

RÈGLEMENT GRAPHIQUE

LIMITE DE ZONE

ESPACES BOISÉS CLASSÉS EXISTANTS OU À CRÉER
> article L113-1 et suivants du Code de l'Urbanisme

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS (ER) au profit de la commune
> article L151-41 du code de l'urbanisme

PRESCRIPTIONS DE RECUL
LE LONG DES VOIES

BÂTIMENT POUVANT FAIRE L'OBJET
D'UNE DEMANDE DE CHANGEMENT DE DESTINATION (voir règlement écrit)

SECTEUR DE PARCS, JARDINS ET D'ESPACES VERTS À CONSERVER
> articles L151-23 et L151-24 du code de l'urbanisme

SECTEUR COUVERT PAR DES O.A.P. DE SECTEUR
> article L151-6 et suivants du code de l'urbanisme

SECTEUR DE BRUIT MAJEUR où la création de nouveaux logements est interdite et les extensions et annexes des logements existants limitées

ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT PATRIMONIAL, PAYSAGER ET/OU ÉCOLOGIQUE
repérés en application de l'article L151-19 et L151-23 du code de l'urbanisme

MAILLAGE DE HAIES
ALIGNEMENTS D'ARBRES
ARBRES ISOLÉS

MARES

BATIMENTS

MURS

Protection des chemins au titre de l'article L. 151-38 du CU

POUR INFORMATION :

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE DE FORAGE
> *voir les SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE*

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION ÉLOIGNÉE DE FORAGE
> *voir les SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE*

ZONE HUMIDES INVENTORIÉES PAR LA DREAL
> *DREAL - septembre 2019*

CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES arrêté préfectoral du 15/05/2017

CHAMP ELECTRO-MAGNÉTIQUE : couloir le long de lignes électriques à haute-tensiondans lequel peut exister des champs électro-magnétiques supérieurs à 0,4 micro-tesla qui seraient dommageables pour la santé.

Zone schématique de prudence autour des canalisations de gaz haute tension

Bâtiment agricole et périmètre de réciprocité
(> à actualiser lors des demandes d'autorisation d'urbanisme)